

Le Préfet

Privas, le 4 juin 2019

Le Préfet de l'Ardèche

à

Mesdames et messieurs les Maires du
Département de l'Ardèche

(En communication à messieurs les sous-préfets
de Privas, Largentière et Tournon sur Rhône)

Objet : Pavoisement des bâtiments et édifices publics à l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les édifices publics devront être pavoisés aux couleurs nationales :

Le jeudi 13 juin 2019

à l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine.

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Françoise SOULIMAN

